

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Catherine PILET, Corinne QUAGLINI, BARRAGUE Catherine, BENIS Marie-Christine, VAN BUTSELE Claude et Mrs Cyril COTONAT, BURGGRAEVE Marc, DESCATOIRE Régis, BIARD Florian, ARJO Mathieu.

Excusé : DUTREY Jordan

Mme Catherine PILET est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal du 20 mars 2026, est approuvé à l'unanimité.

1)Exercice du droit de Prémption Urbain (DPU)

Monsieur le Maire précise au conseil municipal que, à la suite de l'approbation du PLUi, la communauté de commune Bastides et Vallons du Gers a instauré lors de son conseil communautaire en date du 12 mars 2026 le droit de prémption urbain (DPU).

Le conseil communautaire a adopté le principe de délégation de cette compétence aux communes qui en feraient la demande auprès du président de la communauté de communes.

La délégation concerne l'ensemble des zones identifiées constructibles dans le PLUi, à l'exception des zones constructibles Ux (zone économique urbanisée), 1Aux (zone économique à urbaniser à moyen terme) et 2Aux (zone économique à urbaniser à long terme) qui relèvent de la compétence propre de l'EPCI.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'exercer le droit de prémption urbain (DPU) sur la commune, et charge Monsieur le maire de transmettre ladite délibération à Mr le président de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers.

2)Fixation du prix de vente des terrains hors lotissement

Le conseil municipal aborde la question du prix de vente des terrains hors lotissement. Une personne est intéressée pour le terrain section B n°632 de 4500 m2 non viabilisé, proposition de 8€/m2 TTC.

3)Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Le conseil procède à la désignation des membres :

- Délégué du conseil municipal : Mme Barragué Catherine
- Délégué de l'administration : Mme Duffau Eliane
- Délégué du tribunal judiciaire : M. Langlade Michel

4)Compte rendu et propositions des commissions communales

Commission Espaces Verts & Publics

Un état des lieux des différents espaces publics a été réalisé, les points suivants ont été abordés : plantations, lavoirs, cimetières, églises, salles des fêtes. Des actions d'entretien et d'amélioration seront à prévoir selon les besoins identifiés.

Mode gestion : la commission a échangé sur les modalités de gestion des espaces publics. Un cycle d'arrosage devra être défini afin d'optimiser l'entretien des plantations et de rationaliser l'utilisation de l'eau.

Concours Villes et Villages Fleuris : il n'y aura pas de visite du jury en 2026, mais notre commune a été retenue pour bénéficier d'une visite de conseil de la part du CAUE. Cette visite ne sollicitant pas de dépenses supplémentaires et pouvant être utile pour la commune, le conseil valide cette proposition à l'unanimité des membres présents.

Prévisions et programmation de travaux et actions :

- Réhabilitation du boulo-drome par la création d'un espace pétanque et d'un coin détente,
- Gestion de l'eau : étude de l'utilisation du puit de la mairie pour sondage et éventuellement recueillir l'eau ainsi que l'ouverture du puit au carrefour des chemins de de la Carrère Longue/la Maoube, Larroque et Boutigué.
- Aménagement des cimetières et création d'un jardin du souvenir et d'un colombarium. Des demandes de devis seront réalisées.
- Ossuaire un seul au cimetière de St Laurent pour 2027

Commission Travaux – Bâtiments Patrimoine

Présentation et visite des bâtiments et patrimoine :

Ex-cantine : départ de la Sauvegarde de la chasse prévu en septembre 2026. L'usage futur de la salle reste à définir ; travaux prévus : doublage intérieur des murs, peinture, remplacement des menuiseries et ravalement de façade.

Mairie : finalisation de la peinture de la salle archive au rez de chaussée et déplacement des archives d'en haut. Réflexion en cours sur l'usage de l'ancienne salle du conseil.

Eglise St Laurent : travaux : remaniement de tuiles, ajout de lustres, nettoyage du clocher et remplacement de certaines ardoises côté ouest.

Eglise St André : travaux par colmatage des fissures, ajout de tuiles, réparation de l'abri du sonneur et réhabilitation de la pièce extérieure ; réflexion sur les peintures de la nef.

Salle des fêtes : sécurisation extérieure, amélioration de l'accessibilité, installation d'un panneau d'affichage.

Travaux programmés en 2026 :

- Nettoyage du préau
- Déplacement des archives et nettoyage de l'ancien salle du conseil
- Installation d'une douchette dans la cuisine de la salle des fêtes
- Suppression du panneau d'affichage de production photovoltaïque
- Suppression de l'antenne wifi
- Travaux de peinture dans l'appartement n°1
- Travaux de zinguerie et dalle à la mairie et au préau, devis en cours. Prise en charge par l'assurance à la suite de la tempête NILS
- Travaux de toiture et abri du clocher église St Laurent, devis à demander pour une programmation future.
- Démoussage des toitures de l'ensemble des bâtiments
- Réhabilitation du boulodrome
- Projet de sécurisation de la salle des fêtes : un projet global de sécurisation extérieure est envisagé : soit la mise en place d'une barrière métallique le long de la placette, soit l'installation d'une barrière en bois le long de la zone gazonnée, soit la création d'un portail sécurisant l'accès depuis la route des Pyrénées, et l'ajout d'un dispositif améliorant l'accessibilité côté parterre.

Questions diverses

- Voir pour l'installation d'un panneau d'affichage communal (plan de la commune et informations des associations)
- Mise à jour du plan de la commune
- Déplacement de deux vitrines d'affichage de l'affichoir de l'aire de collecte des déchets vers les cimetières.
- Nettoyage du conteneur de collecte de vêtements
- Création d'une jachère fleurie derrière le monument aux morts.
- Dans le cadre de la rénovation du chemin d'Espalanque, le conseil municipal envisage d'installer trois Stop à l'intersection des chemins d'Espalanque, de la Carrère Longue et de Larroque. Ces travaux pourront être réalisés lors de la dernière tranche des travaux de voirie.